

VERS UN AVENIR LIBERAL - DESPOTIQUE ? L'EXEMPLE DU MAGHREB

Bernard CUBERTAFOND

Professeur des universités à Paris VIII

Incertitudes politiques en Tunisie, en Algérie et au Maroc, en ce début du 3ème millénaire et, ici comme ailleurs, démocraties espérées, ou proclamées mais incertaines ? En Tunisie le contrat social fondement - relative sécurité matérielle contre acceptation d'un contrôle policier fort - est-il encore largement d'actualité et que provoquerait sur le long terme une révision - ou trituration ? - constitutionnelle permettant au président Ben Ali d'instituer à son profit une présidence à vie ?

En Algérie la loi sur la concorde civile n'a assuré ni la sûreté, pourtant première des libertés publiques car condition d'exercice de toutes les autres, ni la rencontre de tous les citoyens sur les mêmes valeurs nationales. Et le pouvoir légalement institué n'a pas, semble-t-il, la plénitude du pouvoir réel : paradoxalement dans un régime présidentiel, le président Bouteflika, en dépit de son potentiel charismatique, risque de devenir comme ses prédécesseurs Chadli, Boudiaf, Kafi et Zeroual, un fusible ⁽¹⁾ risquant de sauter en cas de trop fortes tensions sociales et de désaccords trop vifs entre pouvoir apparent et pouvoir réel.

Au Maroc, la mort de Hassan II devait être, selon plusieurs observateurs hâtifs avides de changements ou de nouvelles images, l'occasion

1. Cf. échange avec le professeur Mustapha Menouer lors du colloque sur le mouvement associatif au Maghreb, CRASC, Oran, 5-6 février 2001.

de transformer une monarchie prépondérante surplombant tous les pouvoirs et toutes les institutions en monarchie symbolique et une démocratie parlementaire d'appoint en parlementarisme gouvernant. Or, le système dominant du Makhzen reste en place, seulement modernisé et agrémenté, le Makhzen punisseur cherchant à se rénover en Makhzen bienfaiteur et protecteur : desserrement de l'étau et prise en compte des aspirations sociales dans le cadre d'une forme adoucie de despotisme éclairé ? ⁽²⁾

A partir de ces trois exemples, mais aussi de tant d'autres, dans d'autres parties du monde, les observateurs et les citoyens qui souhaitent des transitions démocratiques - et qui aujourd'hui n'adhèrent pas à ce quasi acte de foi ? - sont donc troublés. Quel que soit le jugement de valeur que l'on porte sur les régimes, et même si l'on croit à la supériorité du modèle démocratique occidental, et à sa vocation universaliste, on ne peut avancer l'équation transition politique égale transition démocratique. Les théories de la croissance démocratique selon lesquelles toutes les sociétés changent à partir d'un processus continu et endogène, avec des étapes connues vers un état d'achèvement jugé supérieur ⁽³⁾ sont, dans les faits, réfutables, tout comme la thèse de la "régression féconde" ⁽⁴⁾ selon laquelle le progrès démocratique ne serait pas forcément linéaire et pourrait être précédé de retours en arrière autoritaires, nécessaires épreuves du mal conduisant vers le bien et permettant en quelque sorte, en dépit et à cause de forts dégâts, de "reculer pour mieux sauter". Pédagogie de la répulsion ? Hélas, on n'a pas vu dans les régimes communistes et on ne voit pas aujourd'hui dans les régimes à fondement théocratique, (l'Afghanistan, Israël .. ?), le groupe croyant détenir la vérité, la juste voie sacrée, le salut collectif, organiser naturellement un processus démocratique redonnant le pouvoir à ce

2. Cf. François Bluche, *Le Despotisme Eclairé*, Hachette coll. PLURIEL, (1969), 2000.

3. Cf. Bertrand Badie, "Formes et transformations des communautés politiques", in *Traité de science politique* sous la direction de Madeleine Grawitz et de Jean Leca, tome 1, chap X, p. 600.

4. Cf. Lahouari Addi, *L'Algérie et la Démocratie*, la Découverte, 1995, p. 188.

qui représente pour lui les forces de l'erreur, du péché et de la damnation éternelle. Il n'est donc pas sûr, en dépit de l'avalanche actuelle des belles intentions, que le 21ème siècle soit le siècle de la démocratie généralisée.

Mais alors, si le passage à la démocratie, linéaire ou discontinu, n'est pas inéluctable, et s'il n'y a pas de baguette magique pour l'instaurer illico-presto, vers quoi vont les régimes en transition, et particulièrement les trois ici considérés ? Et ce que l'on commence à y observer ne permet-il pas d'envisager l'émergence et l'enracinement de régimes composites, baroques même, difficiles à classer selon nos catégories classiques, voire apparemment illogiques car alliant des contradictions tels que l'autoritarisme et des modes de participation démocratiques, des formes de despotisme et l'exercice de certaines libertés. Pour scruter ces avenir possibles, aux couleurs vraisemblablement très contrastées, on partira de demandes, pressions, aussi bien des populations que des environnements internes et externes. Elles sont souvent synthétisées, sous l'expression devenue vague, à la mode, flatteuse, et comme on dit aujourd'hui dans le langage du marketing, "fédératrice", de demandes de démocratie. Mais que recouvre ce terme en fait "attrape-tout" ? (I) Puis il faudra se demander ce que les cultures politiques tunisiennes, algériennes, marocaines, imposent elles aussi comme perspectives et comme limites (II). Et c'est en cela que notre analyse s'éloigne tout à fait des schémas de type systémique. Le pouvoir, en effet, n'est pas une boîte enregistreuse qui traduit les aspirations triées et homogénéisées par des groupes et institutions intermédiaires en décisions tendant à maintenir l'ensemble en harmonie et équilibre. On ne peut renier, violer les infrastructures religieuses, sociales, économiques qui constituent les déterminants fondamentaux. De plus des personnages charismatiques peuvent imposer des changements de cap ou faciliter des accouchements sociaux, dépassements ou compromis politiques. Enfin les déséquilibres sociaux peuvent être déstabilisants et moteur ; il peut y avoir des bonds et des régressions révolutionnaires a priori non maîtrisables et la société ne revient pas forcément à l'équilibre après des décisions adéquates répondant à des demandes bien cadrées. L'Histoire

reste imprévisible et tragique et les hommes peuvent être bouchons sur ses vagues mais aussi, parfois, démiurges. Resterà alors à évoquer le contenu prévisible des régimes pronostiqués, pour ici et pour ailleurs au 21ème siècle : régimes à facettes démocratiques et à fond élitiste, ploutocratiques, libéral-despotiques (III). Et tant mieux bien sûr, si advient un avenir démachiavelisé, à l'abri des délires de puissance et de la tragédie du mal.

I – LES ASPIRATIONS :L'ATTRAPE-TOUT DÉMOCRATIQUE

A - Le mot démocratie à toujours eu un contenu variable. Contenu hier très restrictif. Bernard Manin indique « qu'un gouvernement organisé selon les principes représentatifs était considéré à la fin du XVème siècle, comme radicalement différent de la démocratie » ⁽⁵⁾ alors que le régime représentatif n'apparaît plus aujourd'hui comme aristocratique, et qu'il peut même être perçu comme seule forme démocratique réellement praticable. Contenu aujourd'hui trop extensif rendant la notion floue ? Démocratie signifie toujours gouvernement par le peuple directement ou via des représentants élus mais on emploie aussi le mot pour revendiquer un Etat de droit, cette demande pouvant d'ailleurs dériver vers celle, plus individualiste, anarchisante, destructrice de la communauté nationale, voire ethniciste, des "tas de droit" (Guy Carcassonne).

Ce mot peut également couvrir "la démocratie de marché" fondée sur la mythologie de producteurs et de consommateurs égaux, libres, équitablement concurrents. Et l'on désigne aussi de plus en plus sous le mot devenu attrape-tout, ce que Pierre André Taguieff définit comme "une démocratie minimaliste des individus, ordre politique dépolitisé, espace civil de coexistence des identités et des différences dénué de dimension civique, où le démocratique ne se dit plus que d'un cadre permettant aux intérêts et aux affects individuels de se déployer et de s'affirmer "librement" y compris sous des formes communautaires et

5. Cf. Bernard Manin, *Principes du Gouvernement représentatif*, Champs Flammarion, (1995), 1996, p. 15.

«tribales» ⁽⁶⁾. Les demandes, externes et internes, de démocratisation vont donc avoir aussi des contenus divers, doubles, ambigus, voire contradictoires.

B - Les pressions externes peuvent, tout d'abord, apparaître osées. Ainsi la France est mal placée pour faire la leçon à ses ex colonies en matière de droits de l'homme et elle reste toujours plus ou moins héritière de la doctrine gaullienne du respect des souverainetés. D'ailleurs, ce que l'on commence à appeler le " Védérinisme " insiste notamment sur la prise en compte des cultures politiques nationales, l'impossibilité des conversions démocratiques radicales et ultra-rapides, les excès de l'ingérence, les possibles intolérances du " droit de l'hommeisme " ⁽⁷⁾. Reste que les gouvernements français baignent dans le courant démocrate ambiant, qu'ils sont sensibles aux mouvements de l'opinion, plus ou moins sous l'effet des médias, et qu'ils peuvent entretenir l'image - flatteuse et coûteuse - de la France "terre des droits de l'homme". D'où de possibles variations ou contradictions. Ainsi sur l'Algérie au 1er semestre 2001 : tout d'abord refus de condamner la répression en Algérie à la suite de la publication du livre de Habib Souaïdia, La Sale Guerre et de la réplique en défense du général Nezzar. Puis condamnation, jugée "inacceptable" par le ministre algérien des affaires étrangères, de la répression en Kabylie.

Quant aux Etats Unis, ils peuvent se poser en champions des droits individuels, du contractualisme libéral, de la démocratie en général et des libertés, notamment économiques et religieuses, tout en n'assumant pas leurs responsabilités mondiales en matière économique (refus du protocole de Kyoto sur l'effet de serre), militaire (non ratification du traité sur les mines anti personnelles et du traité sur l'arrêt des essais nucléaires), ou encore économiques, financières et policières (remise

6. Cf. " résister au "bouguisme" , Démocratie forte contre mondialisation technomarchande ", Res Publica, PUF, mars 2001, pp. 32 à 38.

7. Cf. notamment l'article d'Hubert Védérine dans le Monde Diplomatique de décembre 2000 : " Refonder la politique étrangère française "

en cause des travaux de l'OCDE sur les paradis fiscaux pourtant lieux de blanchiment de l'argent sale).

De plus, leurs institutions démocratiques présentent des lacunes manifestes qui les rapprochent des pays démocratiquement sous développés : cafouillages lors de la dernière élection présidentielle conduisant, de fait, à la désignation du président par la Cour Suprême faute d'avoir pu, ou voulu, opérer un recomptage, complet et objectif, des voix dans l'Etat de Floride, d'ailleurs dirigé par le frère du président finalement "élu"; traditionnel large financement de la campagne présidentielle par des intérêts privés conduisant l'élu à remercier ses donateurs par des postes et par des politiques leur convenant. Il y a là de quoi discréditer les donneurs de leçons démocratiques et susciter des représailles : Les Etats Unis n'ont pas été élus en 2001 à la commission des droits de l'homme de l'ONU.

Les pressions extérieures peuvent aussi sembler sélectives : réactions puissantes contre l'expansionnisme irakien mais étrange retenue face à l'expansionnisme israélien; pour protéger des populations opprimées, ingérence militaire en Yougoslavie et mise en tutelle du Kosovo mais refus de porter atteinte à la souveraineté Russe en Tchétchénie; dénonciation du théocratisme régressif en Afghanistan après utilisation des mouvements islamistes afghans pour affaiblir l'URSS; large liberté de manœuvre laissée au départ au Zaïre à feu Joseph Kabila et jamais la moindre remontrance démocratique à l'Arabie Saoudite : embarras à l'égard de la Chine, et tentation d'y admettre une conception asiatique, particulière, et qui sait confucéenne-holiste des droits de l'homme, etc... !

En fait, les Etats dominants donneurs de leçons démocratiques tiennent compte de leur intérêts commerciaux, financiers, pétroliers, militaires, ils restent soumis, notamment en période électorale à des groupes de pressions internes. Les relations internationales ne sont que rapports de force. Les puissances atomiques (Russie, Chine, Corée du nord, Israël etc ...) ont une surcapacité de puissance intimidatrice; les pays à fort potentiel stratégique ou pétrolier ont une plus grande liberté

d'action répressive interne, et encore plus quand leurs grandes compagnies sont alliés aux grandes compagnies occidentales.

Car les pressions peuvent être aussi à double sens. Que réclament au fond les grands Etats démocratiques directement ou via les grands organismes internationaux (FMI, Banque Mondiale, OMC) et même certaines ONG qu'ils contrôlent ? la promotion des droits de l'homme et de la démocratie représentative ou le rapprochement et le contrôle militaire dans le cadre de l'OTAN, la sécurité des approvisionnements énergétiques, l'accès aux grands marchés d'avenir et la liberté d'investir dans des pays à bas salaire ? la polysémie du mot démocratie ne se limite donc pas au seul niveau de la pure théorie politique.

C - Les pressions internes pour la démocratie ont aussi un contenu divers et ambigu, qu'elles viennent des déshérités, de la ou des jeunes, des bourgeoisies ou des mouvements islamistes, c'est à dire des différentes forces qui peuvent travailler en profondeur les sociétés en question, et qui, sans doute plus efficacement que les actions démiurgiques d'en haut, peuvent contribuer à l'inversion démocratique par le bas. Ce que l'on peut appeler les "déshérités", c'est -à -dire les nombreuses populations vivant quotidiennement dans une situation précaire, et sans perspectives d'avenir, souhaitent surtout des progrès concrets : logements décents, revenus réguliers, accès à l'eau et aux soins médicaux; sécurité physique; écoles convenables et perspectives de promotion sociale pour les enfants. Le régime politique en place est jugé par eux selon ces critères et ils peuvent, faute d'amélioration des conditions d'existence, considérer leurs élus comme de nouveaux privilégiés. Les nombreux déshérités réactualisent les développements marxistes classiques sur les libertés concrètes nécessaires à opposer aux libertés formelles fictives dont ne bénéficie qu'une minorité.

Une partie de la jeunesse partage cette condition d'exclusion sans perspective d'ascension et même de vie personnelle et familiale normale. La jeunesse scolarisée est surtout préoccupée par son insertion décente dans les circuits économiques et administratifs. Elle peut se heurter aux générations précédentes qui bloquent les places, accaparent des rentes, relèguent les jeunes ambitions et talents dans des emplois

subalternes. Démocratie peut donc signifier pour eux accès aux places et aux responsabilités, relève des générations. Ainsi l'élite dirigeante algérienne vit fermée sur elle même, sous couvert d'une légitimité historique proclamée mais pour les jeunes générations usée ou usurpée ; elle pratique la cooptation dans un cercle étroit et vieillissant. Au Maroc l'avènement de Mohamed VI a donné beaucoup d'espoirs à la génération des trentenaires. Le nouveau roi a promu autour de lui quelques proches de son âge et on applique mieux les règles sur l'âge de la retraite mais les partis restent dominés par leurs caciques, la bourgeoisie d'affaires garantit des rentes à ses enfants et les pratiques makhézniennes de cooptation discrétionnaire persistent si bien qu'ici aussi les mouvements islamistes peuvent apparaître comme des lieux plus propices à l'épanouissement des ambitions. Enfin, se pratique largement en Tunisie le clientélisme présidentieliste. Une relève des générations et un relatif accès aux places apaiserait quelque peu les pressions démocratisantes de la jeunesse.

La petite bourgeoisie administrative craint la régression sociale voire la prolétarianisation. Elle vit douloureusement son existence matérielle dégradée alors que se multiplient des réussites criardes fondées moins sur le diplôme et le travail que sur les trafics et la corruption. Démocratisation peut donc signifier pour elle aussi amélioration des conditions matérielles de vie et reprise des perspectives d'ascension sociale fondées sur la qualification et le mérite. La bourgeoisie d'affaires revendique avant tout le desserrement des contraintes économiques et la préservation d'un mode de vie privilégié. Elle peut sans doute se satisfaire d'une certaine forme de cooptation au sein de groupes dirigeants enkystés, de préférence sous couvert d'élections assurées.

Et les pouvoirs en place peuvent donner aux individus et aux groupes soucieux d'engagement civique, notamment auprès des déshérités, le succédané démocratique des associations et de l'engagement caritatif. En agréant des associations, ils canalisent des énergies qui alors ne se retourneront pas contre eux et auxquelles ils pourront même marchander autorisation et soutien. Ils pourront aussi attirer des aides étrangères qui ne se porteraient plus sur eux, parce que l'aide publique dimi-

nue ou parce que leurs pratiques non démocratiques les découragent. Ainsi arrivent-ils à mobiliser et canaliser même les citoyens les plus critiques et à pallier, à moindre frais, quelques carences de leurs services publics délaissés ou privatisés ! Les bonnes oeuvres, lieu de canalisation des marges politiques encombrantes et instrument d'humanisation des régimes exploiteurs ou oppressifs ? L'empire dit libéral de Napoléon III avait déjà encouragé les mouvements caritatifs ⁽⁸⁾ et c'est aussi ce que pratique aujourd'hui le capitalisme libéral triomphant, ainsi vaguement déculpabilisé.

On terminera ce panorama cavalier en invoquant les mouvements islamistes qui peuvent revendiquer la démocratie en lui donnant le sens particulier de gouvernement éclairé prédéterminé par les préceptes du Coran et de la Sunna. Comme on l'a déjà évoqué la démocratie représentative classique ne serait alors nécessaire que pour accéder au pouvoir. On y imposerait ensuite aux récalcitrants, d'une manière ou d'une autre, la juste voie. A moins bien sur que ne se généralise l'ijtihad, que la consultation se transforme en délibération ou que l'islam se laïcise ! ⁽⁹⁾.

8 Cf. Pierre Rosanvallon, *la Démocratie inachevée*, Gallimard, 2000, notamment " la polarisation du politique et la démocratie illibérale ", pp. 201 à 221.

9. Voir notamment :

- Ali Abderraziq, *L'islam et les fondements du pouvoir* (1925), nouvelle traduction et introduction de A. Filali-Ansary, la Découverte, 1994.
- Fouad Zakarya, *Laïcité et islamisme, les arabes à l'heure du choix*, préface de R. Jacquemond, la Découverte, 1994.
- Mohamed Abed Al-Jabri, *Introduction à la critique de la Raison arabe*, traduit de l'arabe et présenté par A. Mahfoud et M. Geoffroy, la Découverte, 1994.
- Bensalem Himmich, *De la formation idéologique en Islam*, préface de M. Rodinson, postface de M.A. Lahbadi, Edition Guessous, Rabat, 2^e édition, 1990.
- Yadh Ben Achour, *Politique, Religion et droit dans le monde arabe*, édition marocaine, EDDIF, 1992 et *Normes, Foi et Loi*, édition marocaine, EDDIF, 1994.
- Bernard Cubertafond, " *Démocratie en Islam* ", *Mélanges Philippe Ardan*, LGDJ, 1999, pp. 417 à 428.

Ainsi, même si on reconnaît la valeur irremplaçable des modèles de gouvernement démocratique décrits dans les manuels classiques occidentaux de droit constitutionnel, on doit reconnaître que la bannière démocratique cache aujourd'hui tout un éventail d'idées et d'aspirations souvent très éloignées de ceux-ci. Et que la démocratie ne peut s'implanter de manière quasi instantanée par une seule opération volontaire, à l'état pur, sans acculturation progressive, et sans pressions sociales concordantes et répétées.

II - LES DÉTERMINANTS : INJONCTION DÉMOCRATIQUE ET CULTURES AUTORITAIRES

A - Les trois pays considérés sont marqués par des cultures politiques autoritaires détaillées par ailleurs, notamment par nous. En ce qui concerne l'Algérie et le Maroc ⁽¹⁰⁾ on rappellera donc ici seulement les caractères essentiels de ces cultures, prégnantes, déterminants fondamentaux des comportements politiques courants, non éradicables en un instant. En Algérie la culture autoritaire- fondement est marquée par l'opacité et la fermeture du pouvoir ainsi que par son accaparement, le faible renouvellement des élites, et la prépondérance d'éléments de l'armée, derrière des façades. On peut également y observer des pratiques récurrentes d'élimination physique d'opposants et des traditions économiques de rente et de prédation. Au Maroc, l'avènement de Mohamed VI a entraîné plus un changement d'image et de climat interne qu'un changement politique de fond. Le pouvoir Makhzénien reste en place avec sa force de cooptation discrétionnaire, de manipulation des segments et de contrôle des principales forces politiques et économiques. En Tunisie, on retrouve la tradition du chef contrôleur et pourvoyeur qui peut, selon les pressions et les circons-

10. Cf. Bernard Cubertaftond, *L'Algérie contemporaine*, PUF, " Que sais-je ? ", 4ème édition, 1999, p. 15 à 48, *Le Système politique marocain*, l'Harmattan 1997, et *La Vie politique au Maroc*, l'Harmattan 2001. Egalement " Mohamed VI, quel changement ? ", *Annuaire français des relations internationales*, Bruylant, n°1, 2000, pp. 35 à 52.

tances, fermer ou ouvrir, appeler ou rejeter, mais aussi, comme d'ailleurs en Algérie, une forte usure de la légitimité historique. Et dans les trois pays l'élection n'est pas le ressort politique essentiel.

B - L'injonction démocratique bute donc sur le réel. Il n'y a pas d'exemple dans l'histoire, et particulièrement dans l'histoire des pays d'où viennent les remontrances, les leçons ou les mises en demeure, de régimes politiques changeant radicalement de nature à l'aide d'une intervention volontaire, à caractère en quelque sorte magique. On a pu, certes, y observer des mouvements révolutionnaires brutaux prétendant faire table rase et des chefs charismatiques exaltant dans leurs discours des rêves de nouveaux mondes. Mais reviennent toujours, dans le cadre d'un mouvement dialectique, les réalités historiques, religieuses, sociales, et les forces prétendument expulsées. S'instaurent donc des régimes de compromis métissant l'ancien et le nouveau monde.

Ainsi la France a connu toute une série de régimes différents, voire opposés, plusieurs révolutions, parfois sanglantes, des régressions autoritaires avec même sous le régime de Pétain une forte nostalgie de l'ordre antérieur à 1789, jusqu'à cette monarchie républicaine paradoxale mais opératoire et relativement stabilisée de la Vème République. Beaucoup de soubresauts donc pour concilier, au bout d'une longue période, des traditions opposées, autoritaires et démocratiques, hiérarchiques et égalitaires, voire cléricales et laïques. Ou encore la Grande Bretagne a connu une progressive ouverture et moralisation du droit de suffrage, la transformation de la procédure pénale de l'empeachment en procédure politique de responsabilité gouvernementale et sa démocratie de référence préserve la tradition monarchique, l'aristocratie, et de fortes hiérarchies sociales. On pourrait avec les Etats Unis, l'Italie, la Chine, le Japon, etc... multiplier les exemples pour montrer que les changements politiques requièrent la longue durée, supposent de lentes maturations sociales et que, le plus souvent, les gouvernants ne peuvent imposer les changements que lorsque la société a elle même changé. Alors ils enregistrent, codifient et mettent en scène un changement dont ils font croire qu'ils le dirigent.

Au Maghreb aussi la démocratisation se fait d'abord par le bas avant d'être entérinée et comme chantée en haut. Et le roi du Maroc a sur les autres chefs d'Etat de la région un avantage : il n'a pas à se précipiter dans l'action pour marquer son passage au pouvoir et à provoquer telle composante de sa société, composite, par des annonces tranchées; il peut, sans craindre d'être - sauf manquement grave - révoqué par le peuple ou par les détenteurs réels du pouvoir d'instituer les gouvernements chercher à percevoir les mouvements politiques et sociaux de fond pour les accompagner, peut être par petites touches les infléchir, puis, quand la société est prête, les proclamer et les endosser, souverain en façade mais commis en réalité.

C - Déjà irréaliste l'injonction démocratique est, aussi, illogique et paradoxale : elle viole la souveraineté en s'appuyant sur l'idée même de souveraineté ! Elle viole la souveraineté en cherchant à imposer des conduites aux autres. Elle se fonde sur l'idée, classique depuis Jean Bodin, de souveraineté puisqu'elle appelle l'action démiurgique d'un souverain censé, donc, être suprême et sans contraintes ⁽¹¹⁾. Les tenants de l'ingérence démocratique appliquent la distinction théorie-pratique, modèle idéal, application concrète qui caractérise la civilisation occidentale depuis Platon (idées justes auxquelles conformer le réel; philosophe roi qui les porte; voie parfaite prédéterminée à suivre). Or cette distinction est en fait peu opératoire comme le montre toujours l'expérience pratique (résistance du réel, rébellion des hommes) et comme le démontre François Julien notamment dans son *Traité de l'Efficacité*⁽¹²⁾: il oppose notre idée occidentale de la souveraineté prétendument toute puissante à une pratique chinoise modeste mais efficace du pouvoir. Selon celle-ci, il conviendrait avant tout d'analyser la situation, d'en tenir compte pour faire ou ne pas faire, dans telles directions et proportions possibles. Ecarter donc l'idée de cité et de réforme idéales mais tirer le meilleur parti de "potentiel de situation" finement observé.

11. Les Six Livres de la République (1576) et Bernard Cubertafond, "Souverainetés en crise", *Revue du droit public*, LGDJ, 1969, pp. 1273 à 1303.

12. François Julien, *Traité de l'Efficacité*, Grasset, 1996.

Prenons trois illustrations au Maghreb. Tout d'abord, en Algérie, la question de la langue avec les décisions récurrentes du pouvoir souverain, présentées d'ailleurs, chaque fois, comme symboles de cette souveraineté, pour imposer l'arabisation. En dépit de plusieurs lois la réalité résiste : l'arabe officiel peut apparaître étranger et règne un plurilinguisme, avec surtout l'arabe algérien, le kabyle, et le français. Et le président Bouteflika a pris une position réaliste, en quelque sorte à la chinoise, en communiquant aussi dans les différentes langues des algériens, à l'exception du kabyle à propos duquel le pouvoir algérien voudrait encore appliquer une conception classique de la souveraineté, pouvoir suprême inconditionné, qui pourrait tout imposer s'il le décide. Au Maroc, les rois Hasssan II et Mohamed VI n'ont jamais tranché sur la question du statut personnel. Tout au plus Hassan II a-t-il donné en 1992 une petite inflexion en faveur d'une modernisation de la moudawana et Mohamed VI, suivant l'exemple de son père, vient d'accepter une commission qui pourrait aboutir à des retouches dans la même direction. Mais ici la souverain et "commandeur des croyants" se refuse à être souverain complet et commandeur exclusif et définitif des croyants, préférant attendre les mûrissements sociaux pour cueillir des compromis. En Tunisie, au contraire, le président Ben Ali semble continuer à se poser en souverain classique, prétendant continuer à imposer sa formule politique autoritaire alors qu'il pourrait utiliser le potentiel de situation et sans doute encore canaliser les forces politiques et sociales hostiles dans une vie politique et associative moins fermée.

III - L'AVENIR : NOUVELLES FORMES DE DÉMOCRATIE OU PERSPECTIVES LIBÉRALES AUTORITAIRES ?

Pour l'avenir on peut donc envisager une prise en compte des aspirations à la liberté et à la participation par des pouvoirs à la fois modestes et lucides. Mais aussi - plus vraisemblablement ? - des prises en compte et des blocages et donc de curieux régimes hybrides, oeuvrant pour durer et éviter l'éclatement, certains espaces et préservant leurs intérêts en fermant les accès aux principaux pouvoirs.

Le terrain économique est ou sera libéralisé, notamment sous les pressions des institutions internationales prêteuses et tutrices et des accords d'associations passés avec l'Europe. Mais, comme le prouve l'exemple de la Russie, libéralisation économique et libéralisation politique ne vont pas forcément de pair, certains évoquant même un curieux mais réel concert possible entre Hobbes et Adam Smith. Des pays autoritaires se libéralisant attribuent des espaces d'initiatives, et de profits, à leurs *momenklaturas* partisans et administratives ainsi avantageusement reconverties. Elles peuvent y transposer leur culture de la rente, de népotisme, et du passe-droit. Et la libéralisation du petit commerce ainsi que des métiers artisanaux et des petites industries peut se faire sous réglementation étatique légère et discontinue, et aussi sur la base de trafics, de travail précaire exploité, avec la complicité de responsables étatiques. On peut donc avoir (on a déjà ?) plutôt une économie de bazar effervescente mal contrôlée et quelques grands groupes ou réseaux agissant en osmose avec des dirigeants d'Etat sous couvert d'un libéralisme de façade.

Un espace régional peut également s'ouvrir notamment pour résoudre deux conflits majeurs à fort potentiel déstabilisant. Tout d'abord le conflit intra-maghrébin du Sahara occidental mettant en cause le Maroc, le Polisario, et l'Algérie. Si finit par prévaloir la 3ème voie de la forte régionalisation esquissée officiellement lors de la Conférence de Berlin de septembre 2000, le Maroc pourrait, à la suite d'une révision constitutionnelle présentée comme nouvelle allégeance des composantes marocaines au roi garant de l'unité dans la diversité, également reconnaître une certaine dose de particularisme aux régions berbérophones du Rif, du Sous ou encore de l'Atlas. Quant à l'Algérie, elle pourrait finir par admettre, réellement, le particularisme linguistique et culturel Kabyle, peut être aussi dans le cadre d'un mouvement général de décentralisation banalisant aussi en quelque sorte l'importante concession. Mais ces assouplissements s'accompagneraient d'une réaffirmation - et rejustification - du pouvoir central alors présenté comme plus que jamais garant de la continuité historique, de l'unité nationale, et du respect de, toutes les composantes sociales. Le renforcement de

l'autorité de l'Etat et de la décentralisation poussée seraient donc présentés comme devant aller de pair.

Enfin pourrait se développer encore plus l'espace associatif, alors même que le développement des associations apparaît aujourd'hui, au Nord comme au Sud comme le signe marquant de la modernisation politique et du développement démocratique. On a toutefois tendance à oublier que cette forme de participation n'a rien à voir avec la démocratie représentative qui, seule, donne le pouvoir politique aux citoyens au travers d'élections disputées avec l'indispensable médiation de partis structurés et implantés et en compétition. Les associations peuvent, certes, peut-être mieux que les partis, apporter des réponses ponctuelles et éphémères aux émotions passagères de l'opinion. Et elles tendent à exprimer le primat donné à ce qu'on appelle aujourd'hui " la société civile " souvent considérée, à tort ou à raison, comme moins oligarchique, moins complice des pouvoirs en place ou moins corrompue que " la société politique " issue des partis et des scrutins. Reste que cette " démocratie participative " émotive et volatile est suspendue aux agréments et soutiens des gouvernements qui pensent donc les utiliser ou les étouffer. Ce peut être aussi une pseudo démocratie d'appoint permettant d'orienter les opposants hier irréductibles vers des " bonnes œuvres " humanisant à la marge des services d'Etats défaillants. Les associations sont donc par nature appoint politique plutôt que relève gouvernementale, précaires et dépendantes plutôt qu'institutionnalisées, alibis démocratiques et instruments d'intégration d'énergie plutôt que forces de contestations et que pouvoirs de demain potentiels. Les pouvoirs autoritaires peuvent être confortés par ce que l'on appelle - en utilisant peut-être abusivement le mot " démocratie " - la démocratie participative alors que seule la démocratie représentative peut les mettre en cause. ⁽¹³⁾

Le panorama politique pourrait donc être à trois niveaux : au niveau local, des espaces d'initiative permettant concrètement aux gens de

13. Cf. notre communication au colloque du GRASC sur le mouvement associatif, Oran, 5-6 février 2001, à paraître in *Insaniyat*.

vivre moins mal, avec moins de contraintes, à partir de leurs initiatives : espaces locaux reconnus de libertés et de débrouillardise. Au niveau national des pouvoirs peu renouvelés auxquels on continuerait à accorder peu de crédit, ayant tendance à se crispier sur leur rentes politiques, historiques, économiques, pouvoirs exerçant en fait, compte tenu des pressions internes et externes des formes de despotisme plus ou moins éclairés ou adoucis. Enfin, au niveau international des États et des organismes internationaux tuteurs s'accommodant de la participation des " sociétés civiles " sous forme d'initiatives locales et d'ONG, et tendant surtout à s'assurer des aires d'influence économiques militaires et diplomatiques .

Les trois pays du Maghreb pourraient donc, avec leurs particularismes résultant notamment de leurs propres cultures politiques autoritaires, s'insérer dans le vaste mouvement de mondialisation économique et de pseudo démocratisation politique conduisant à ce que certains appellent l'" Empire ".⁽¹⁴⁾

14. Cf. Michael Hardt et Antonio Negri, *Empire*, Exils essais, 2000.